**Déclaration d’intérêt de l’entité bénéficiaire**

« *Prénom et nom* », en qualité de « *fonction* », de l’entité « *nom de l’entité proposée comme bénéficiaire du projet* », dont le SIRET est « *numéro de SIRET de l’entité bénéficiaire* », et en représentation de l’entité, **DÉCLARE**, concernant la proposition de projet dont l’acronyme est « *ACRONYME* » :

1. L’intérêt de l’entité mentionnée ci-dessus à participer dans le projet en tant que bénéficiaire,
2. Que l’entité connaît et respecte les normes d’éligibilité du programme relative à la participation des entités décrites dans la fiche 3.2 du guide Sudoe
3. Que l’entité ne participe à aucune autre proposition de projet du 4ème appel à projets du programme Interreg Sudoe, conformément au texte de cet appel à projets
4. Avoir connaissance de la « déclaration responsable et d’engagement » qui doit être signée par le chef de file du projet, et approuver les termes de cette dernière.

À « *lieu* », le « *jj/mm/aaaa* ».

Nom de la personne signataire, et fonction dans l’entité

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INSTRUCTIONS POUR BIEN RENSEIGNER ET TRANSMETTRE CE DOCUMENT :

**1**: **Le contenu de cette déclaration ne peut pas être modifié**.

**2**: **Cette déclaration doit être téléchargée par le chef de file dans eSudoe. Elle doit être disponible à la clôture de la première phase de l’appel à projets** pour les entités qui composent le partenariat dans cette première phase.Dans le cas où de nouvelles entités intègrent le partenariat lors de la seconde phase, conformément aux règles du programme, la présente déclaration sera chargée, pour ses nouvelles entités, par le chef de file à eSudoe. Elle doit être disponible à la clôture de la seconde phase de l’appel à projets**.**

**3. Système de transmission du document**

L’entité qui manifeste son intérêt à faire partie du partenariat peut transmettre ce document au chef de file par la méthode qui est jugée la plus appropriée par les deux parties.

Toutefois, il doit exister une preuve que l’expéditeur agit en représentation de l’entité intéressée à faire partie du partenariat. Par exemple, un cachet officiel de l’entité bénéficiaire sur la déclaration peut être accepté, ou bien une signature dans un courrier électronique où figurerait le nom et le logo de l’entité bénéficiaire, ou encore la signature électronique officiellement reconnue de l’entité, indiquant que la personne signataire agit au nom de l’entité bénéficiaire.

**4. Précisions relatives aux règles d’éligibilité des entités en termes de participation au programme (fiche 3.2 du guide Sudoe)**

La fiche 3.2 du guide décrit les règles qu’une entité se doit de respecter pour pouvoir être bénéficiaire du programme Sudoe. En résumé, le signataire de cette déclaration doit attester que l’entité qu’il représente respecte ces règles. À titre informatif, la fiche 3.2 reprend les règles d’éligibilité suivantes :

- catégorie de l’entité : les types d’entité qui peuvent être bénéficiaires du programme sont décrits.

- participation d’entreprises privées : les particularités relatives à la participation de ce type d’entité sont décrites.

- localisation géographique : l’espace éligible et la localisation physique des entités qui peuvent être bénéficiaires sont décrits.